



Le SMBVPM recrute un(e) :

CHARGE(E) DE MISSION ZONES HUMIDES

Pour une durée de 1 an

Le syndicat mixte des bassins versants de la Pointe Médoc a pour objet de mener une gestion cohérente à l'échelle d'un réseau hydrographique. Mettant en œuvre la compétence GEMAPI, il a pour rôle, notamment, de contribuer à l'atteinte du bon état des eaux, d'assurer le libre écoulement des eaux tout en préservant la biodiversité et les usages, en transcrivant sur le terrain les orientations nationales et européennes.

Le territoire du SMBVPM est situé entre l'estuaire de la Gironde et l'océan Atlantique, regroupant les 24 communes les plus au nord de la péninsule du Médoc. L'ensemble des bassins versants s'écoule dans la Gironde, pour une surface totale de 600 km², constitué d'un réseau hydrographique très dense et d'unités cohérentes de gestion pour les zones de marais organisées en ASA (Association Syndicale Autorisée).

Le renouvellement du programme pluriannuel de gestion est actuellement mené à l'échelle de deux bassins versants (chenaux du Gua et du Guy). En complément de ce PPG, le SMBV de la Pointe Médoc souhaite mettre en place des plans de gestion pluriannuels des marais identifiés en unités cohérentes de gestion dont le périmètre est défini dans les statuts des ASA.

La mission s'inscrit dans cette optique afin d'accompagner les ASA et leurs usagers, ainsi que le SMBV de la Pointe Médoc, dans la gestion de ces milieux à enjeux écologiques importants.

DESCRIPTION DES MISSIONS :

Sous l'autorité du président du syndicat et du directeur des milieux aquatiques du syndicat (et en lien étroit avec les ASA), le ou la chargé(e) de mission sera en charge :

- Pour l'unité cohérente de gestion choisie :
 - De réaliser une synthèse des actions réalisées et des données existantes sur le site (habitats, faune flore, réglementation etc...).
 - De rencontrer l'ensemble des acteurs concernés par la gestion ou l'usage du marais.
 - D'établir l'état des lieux du réseau hydraulique, de la végétation, des ouvrages hydrauliques et d'une actualisation des habitats par des prospections de terrain et d'effectuer une analyse des usages.
 - De caractériser les principales fonctionnalités de ce marais.
 - D'établir un diagnostic du marais,
 - De définir les enjeux et les objectifs de gestion partagés et validés.
 - D'élaborer un plan de gestion pluriannuel concerté et validé pour une mise en œuvre prévisionnelle en 2021.
 - De rédiger un rapport et une synthèse cartographique.

- Pour l'ensemble du territoire :
 - D'établir une synthèse des actions réalisées et des données existantes.
 - D'animer des réunions avec des usagers, des élus et les partenaires techniques et financiers (ASA, Agence de l'eau, CATERZH, DDTM, AFB, Fédérations pêche et chasse, Parc Naturel Régional...)
 - De la rédaction des dossiers de consultation des entreprises et des dossiers réglementaires pour des études et des travaux.

- De la rédaction des dossiers de demandes de subventions en lien avec ses missions pour des études et des travaux.
- De suivre des études et d'effectuer des suivis et inventaires sur le terrain.
- De suivre des travaux sur les différents marais (visites de chantiers, comptes rendus, réception ...)
- De rédiger un rapport d'activité annuel.

COMPETENCES

- Connaissance de la réglementation liée à l'environnement et au monde agricole.
- Solides compétences en matière de fonctionnement des écosystèmes aquatiques et en agriculture.
- Connaissances naturalistes et notamment botaniques
- Capacités rédactionnelles et de synthèses, sens de l'organisation.
- Capacités relatives au travail sur le terrain et au suivi de travaux ou d'étude.
- Connaissances du fonctionnement des collectivités, des acteurs et des outils réglementaires, et des marchés publics.
- Maîtrise des outils informatiques et en particulier du SIG (QGIS).

PROFIL DEMANDE

- Bac + 5 dans la gestion des milieux aquatiques et des écosystèmes ou Bac + 2 avec 3 ans d'expérience significative.
- Aisance relationnelle, organisation, rigueur, autonomie, ouverture d'esprit.
- Qualités rédactionnelles, esprit d'analyse et de synthèse.
- Bonne condition physique pour la prospection de terrain.
- Permis B.

CONDITIONS

- Contractuel
- Temps complet – 35 heures hebdomadaire
- Permis B indispensable
- Poste basé à Jau, Dignac et Loirac 33590
- Voiture de service ou remboursement des frais kilométriques
- Rémunération à définir selon la grille indiciaire et le régime indemnitaire des collectivités territoriales
- Disponibilité : début d'année 2020
- Durée du contrat : 1 an reconductible

Les candidatures sont à adresser par voie postale ou par courriel avant le 29 novembre 2019

M. Alain Bouchon
Président du SMBV de la Pointe Médoc
2 place Brigade Carnot
33590 St Vivien de Médoc.
tech-riviere-sibvpm@orange.fr

Contact :
Alexandre Pellé directeur milieux aquatiques,
Courriel : tech-riviere-sibvpm@orange.fr
Téléphone : 06 81 29 93 32